

**Motion de M. Jean-Pierre Lyon, Mmes Marie-France Spielmann et Marie Vanek:
«Faux temporaires: quel avenir, quelle durée?»**

(acceptée par le Conseil municipal lors de la
séance du 30 septembre 2000)

MOTION

Considérant:

- que le dernier «VG Mag», journal des collaborateurs de la Ville de Genève, évoque le sujet des faux temporaires;
- que le Conseil municipal, il y a quelques années, avait mis en place ce système regrettable;
- que la commission du personnel soulève ce problème et propose de négocier une nouvelle solution,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à négocier avec la commission du personnel et, ensuite, à présenter au Conseil municipal une modification des statuts des fonctionnaires de notre commune en revenant à la solution antérieure (exemple: engagement d'une personne pour une fonction pendant un an à l'essai, ensuite confirmation de cette personne).